

au contraire, il y a le bruit et la joie ; et quelle joie, grand Dieu ! Celle qui se manifeste par de scandaleux éclats, celle qui s'épanouit en grossiers bons mots, en plaisanteries de carrefour.

Et comment n'auraient-ils pas le cœur à la joie, ces honnêtes spéculateurs ? N'ont-ils pas calculé du premier coup d'œil tout ce qu'il y aura de bénéfice à réaliser sur ces coquettes fantaisies, qui toutes sont d'un usage pour ainsi dire indispensable, qui toutes ont des noms charmants, toutes un emploi certain, une valeur intrinsèque, et se payent bien au delà de leur pesant d'or, alors qu'elles sont achetées pour prévenir un caprice d'enfant ou de femme, pour être offertes à une mère, à une sœur, à une amie, et qui toutes ne sont plus que de vaines futilités, des folies anonymes, bonnes tout au plus à devenir la proie du feu, alors que celui qui les a payées les revend et que celui qui en a reçu le prix les rachète.

Ils ne croient pas mal faire, ces naïfs et honnêtes brocanteurs, en dépréciant du mieux qu'ils peuvent, c'est-à-dire à coups de leurs outrages les plus sanglants, de leur éloquence la plus fan-gueuse, les pieuses reliques qui attendent que la voix d'un commissaire-priseur les tarife. Tout à l'heure ils ne se sont pas même inquiétés de savoir quelle était la jeune fille qui avait apparue au milieu d'eux et c'est en toute innocence qu'en face d'elle ils ont mis à contribution leurs arsenaux les mieux fournis en facéties de tout équilibre pour railler agréablement le fauteuil sur-ranné qui fut le lit de mort d'un vieillard.

Qu'y a-t-il là d'étonnant ? Ils sont venus pour acheter ce fauteuil : donc ils le déprécient. De même vous allez les entendre déprécier les ornements de cette pendule de famille, l'acajou de ce poétique berceau d'enfant, les ciselures de cette coupe antique. C'est tout simple... Ils convoient tout cela, ces honnêtes marchands : il faut bien qu'ils aient l'air de mépriser ce qu'ils désirent ; il faut bien qu'ils jouent leur comédie, qu'ils fassent leur métier. Oh ! je vous en prie, ne vous irritez point contre eux, car je vous assure que ce sont de bonnes pâtes d'hommes, d'aimables voisins, d'admirables gardes nationaux, de vertueux pères de famille. Il en est parmi eux qui font l'aumône, qui, dans l'occasion, rendent un service à un ami ; mais en ce moment ils n'ont ni cœur ni entrailles... Ils ne sont pas hommes, ils sont marchands !

EDOUARD LEMOINE.

(La fin au prochain numéro.)

Les personnes à qui nous adressons L'ÉLECTEUR sont priées de nous envoyer le montant de leur abonnement qui ne peut être moindre que de six mois. Si elles ne veulent pas s'abonner, elles sont priées de le renvoyer.

QUEBEC :

SAMEDI, 29 DÉCEMBRE 1866.

L'Institut Canadien de Montréal a inauguré, lundi, son installation dans le bel édifice qu'il s'est fait construire sur la rue Notre-Dame. Cette solennité littéraire et scientifique s'est accomplie devant un public d'élite. C'est l'honorable M. Dessaulles qui a fait le discours d'inauguration, dans lequel il a fait, d'une manière élevée, l'histoire de l'institution ; il a parlé de ses déchirements intérieurs, de la lutte de ses membres contre le préjugé, et contre l'intolérance, du triomphe définitif de ses nobles efforts, et enfin du vif rayonnement qu'elle produit déjà sur le pays.

M. Dessaulles, qui a défendu l'Institut quand on l'accusait de receler des mauvais livres (ne pas confondre avec les livres obscènes) s'arrêta un instant, dans son magnifique discours, sur la regrettable scission qui s'est opérée dans le sein de l'institution, et résuma, en quelques phrases, cette question des mauvais livres. Nous en citerons quelques unes.

Le public a vu, dit M. Dessaulles, à admettre que dans une association d'hommes faits, il faut une certaine latitude de travail et de pensée. Le système du collège, bon ou il existe, est plus applicable ici et nous ne pouvons l'accepter l'imposition. A des esprits formés, ou qui ont à se former définitivement aux affaires publiques ou à la pratique d'une profession et qui sont lancés dans le courant des affaires humaines, il faut autre chose que l'uniformité

calculée des règles rigoureuses préparées pour des enfants qui ont réellement besoin de direction. On ne peut former d'hommes instruits et capables si l'on passe le niveau sur les intelligences de manière à forcer celles qui peuvent prendre le plus d'e-sor à se maintenir dans la sphère des moins favorisés."

Voilà de quelle façon élevée et rationnelle M. Dessaulles a traité de l'existence d'institutions formées en dehors de celles qui n'existent que pour les intelligences qui ont besoin, comme certaines plantes, d'une température discrète, avant leur entier épanouissement au grand soleil de la liberté.

Si l'Institut Canadien de Québec avait mis en pratique cette grande pensée, il aurait grandi, il aurait eu, dans son sein, comme l'Institut de Montréal, une vie plus active, et partant plus expansive.—Lui aussi doit sa fondation à une jeunesse intelligente ; lui aussi s'est développé sous l'action du talent et de l'énergie de ses fondateurs ; et la plupart de ses présidents ont laissé une empreinte ineffaçable dans les lettres et les affaires politiques du pays. Et cependant il est pauvre de chose : il n'est qu'un cabinet de lecture de gazettes dont le nombre décroît tous les ans, tant la plus stricte économie est devenue pour lui une question d'existence.

Quelle est la raison de cette déchéance ? Nous croyons la trouver dans l'intolérance qui y a régner presque sans aucun contrôle. C'est elle qui a inspiré ces commissions inquisitoriales (commissions dites de l'index ; c'est dans les procès-verbaux ;) qui ont relegné les poètes au grenier quand elles ne leur ont pas fait voir le feu de près, comme Musset ; qui ont séquestré et déparéillé les Auteurs Latins ; qui ont fait disparaître, sans espoir de retour, un grand nombre d'ouvrages littéraires ; enfin qui ont fait subir à notre bibliothèque, formée sous les soins d'hommes intelligents comme l'honorable M. Chauveau et M. Fiset, par exemple, les plus outrageantes mutilations.

Voyez maintenant les deux Instituts : l'un ouvrant ses portes à la libre expression de la politique, de la science et de la littérature ; l'autre, donnant asile à l'intolérance, et à tout son cortège de petitesesses et de cafardises, et comparez les résultats.

PIONNIER.

TEXTE : Ils (les démocrates) veulent la disparition de la peine de mort.

(No. du 7 Decr.)

O Pionnier, vous avez une rude tâche à remplir : c'est celle de nous détailler les articles du long programme dont vous avez bien voulu charger les épaules du parti démocratique. Car enfin, ce n'est pas avec une pétition de principes qu'on fonde une philosophie ; ce n'est pas avec une simple assertion comme la vôtre qu'on soutient une thèse, et ce n'est pas non plus avec cinq ou six mots, nous le croyons bien, qu'on fera pendre les démocrates ! Ils veulent la disparition de la peine de mort, dit le Pionnier ; concevez-vous rien de plus abominable ? Et pourquoi faire ? Pour ouvrir une large échuse à tous les crimes, apparemment. Le champ des suppositions est maintenant ouvert à l'imagination des lecteurs. Elle peut chevaucher à son aise : les démocrates veulent l'abolition de la peine de mort pour se préparer d'avance un bon petit gîte au pénitencier, avec leur système cellulaire, et quand ils seront arrivés à la réalisation de cette pensée criminelle (celle que le Pionnier formule en si peu de mots,) ils pourront alors développer sans danger la théorie de l'assassinat ! Quand on veut des suppositions on n'en saurait trop prendre !

Parlons sérieusement. Avec des gens comme vous qui érigez en crime une question qui a occupé tant de penseurs et d'écrivains convaincus, nous ne saurions pendre trop de précautions. Ainsi nous ne sommes pas encore assez naïfs pour citer Victor Hugo qui a dramatisé la condamnation à mort, l'échafaud et ses horreurs ; nous éviterons de parler de Bentham, de Rossi, de Beccaria même, quoiqu'il soit le premier publiciste qui ait mis en doute la légitimité de la peine de mort et proposé sa disparition du code pénal ; nous remonterons de suite à la source du Christianisme, de l'Eglise, si vous le voulez bien. Saint Augustin s'est exprimé contre la peine capitale ; il aime mieux laisser le repentir au criminel. Les premiers apôtres, saint Justin, Athénagoras, Théophile on dit : Les chrétiens n'assistent jamais à la punition des criminels, même condamnés selon les lois ; ils se croiraient souillés par la vue seule du sang humain. Il y a loin de là aux catholiques canadiens, qui s'élèvent contre l'honorable M. Langevin parcequ'il proposait une loi pour que la pendaison fût faite à huis clos. Et pourtant les chrétiens avaient à lutter, non contre de simples démocrates qui veulent l'inviolabilité

de la vie humaine, mais contre le paganisme qui faisait des supplices d'horribles jeux publics ! Encore une citation et se sera la dernière, pour aujourd'hui du moins : "Voyez-vous dans le troisième siècle, dit Villemain, comment saint Ambrôise, que l'enthousiasme populaire veut nommer évêque, essaye d'échapper à cette grande dignité ? Il vient, comme juge, prendre part à une procédure où la question est infligée à quelques accusés ; et par cela seul, il semble qu'il se profane lui-même et se rende inhabile à l'épiscopat. Bientôt, malheureusement, ces idées sublimes (sur l'échafaud et les autres supplices) s'altèrent..."

Vous voyez, ô Pionnier, que nous savons choisir nos autorités. Si les premiers chrétiens témoignant tant d'horreur pour le supplice de l'échafaud, c'est, qu'ils croyaient, comme la plupart des penseurs, de notre temps, que l'on retrouve dans tous les partis politiques, à son inefficacité. C'est sur ce terrain seul, et non celui de la légitimité, qui n'a presque plus d'adeptes, que nous nous plaçons pour déclarer au Pionnier, quelque soit la profondeur de notre perversité à ses yeux, que nous voulons l'abolition de la peine de mort parcequ'elle n'est pas nécessaire. Nous lui laissons le soin de démontrer l'efficacité de l'application de cette peine. C'est la seule punition que nous lui infligeons.

LE DAILY NEWS ET LE COLLECTEUR DES DOUANES.

Le Daily News a critiqué cette semaine le rapport de M. Dunscomb, sur les causes qui ont amené certains naufrages dans le fleuve St. Laurent l'été dernier, et a mis en doute la compétence de ce Monsieur à conduire une pareille enquête. Cette fois encore ce journal a dépassé toutes les convenances en mêlant à son appréciation, tout-à-fait injuste, selon nous, des expressions insultantes à l'adresse de M. Dunscomb.

Nous ne relayerons pas de pareilles injures, sachant qu'elles manqueront toujours leur but, quand elles seront dirigées contre un homme comme l'honorable Collecteur des Douanes de Québec ; nous nous permettrons seulement de demander au Daily News pourquoi il crie si fort à propos de cette dernière enquête sur les naufrages. Il y en a eu une autre pourtant sur laquelle il aurait eu beau jeu de s'évertuer : c'est celle qui a siégé à la Maison de la Trinité, et dont faisait partie des hommes compétents comme MM. Vital Tétu, marchand de peaux et Duggan, avocat. Il aurait pu rendre quelque service au public en dénonçant une pareille commission formée d'hommes dont l'incompétence en matière de navigation est notoire. Mais aujourd'hui, c'est différent : on s'attaque à l'enquête de M. Dunscomb, parce qu'elle ne coûte rien ; on voudrait la déprécier, en atténuer les résultats pour arriver à faire revivre la commission de 1865 dont chacun des membres recevait dix piastres par jour ! On peut juger maintenant de ce qu'a coûté l'enquête sur les naufrages du trois-mâts barque Jenny Ber-taux, du brick Messenger et d'autres navires, à Portneuf.

M. Dunscomb n'avait qu'à poser des questions à des personnes compétentes qu'il avait droit de faire appeler devant lui ; et son rapport est basé sur leurs opinions et sur leurs renseignements. Que fallait-il de plus pour arriver à des conclusions pratiques ? Ce n'est pas la première fois d'ailleurs que M. Dunscomb s'est occupé de naufrages. Tous les ans, il fait un rapport circonstancié des sinistres qui arrivent sur le St. Laurent. Ce rapport, communiqué au gouvernement impérial, chaque année, atteste tous les renseignements, toutes les recherches aux quels se livre ce monsieur pour donner à son travail une forme vraiment pratique. Ce seul fait suffit pour démontrer que M. Dunscomb savait à quoi s'entendre sur la question d'une enquête à propos de naufrages.

Nous aurions pu cependant nous dispenser de parler de l'article du Daily News, car on connaît assez la position infime qu'il occupe dans le journalisme québécois.

NOËL.

Mardi dernier, à minuit, les églises, pleines de lumières et brillamment décorées, fêtaient la naissance du Dieu Sauveur. Le monde catholique se retrempe cette nuit-là à la grande source du christianisme, et dépose aux pieds de Jésus la myrrhe et l'encens de ses prières. Il est minuit, le ciel est noir, mais les cœurs sont joyeux. Pourquoi ? Parceque quelque chose de mystique flotte dans l'air, car un sauveur, là-bas,